

Restauration de la Yole de Villefranche-sur-Mer

La yole "Laïssa Ana", la-bellisée "Bateau d'Intérêt Patrimonial" est la réplique historique d'une embarcation de 1796. Bateau exceptionnel qui est très admiré lors des fêtes maritimes, elle participe fréquemment à des manifestations navales dans les différents ports des Alpes-Maritimes. De plus, la yole est un "ambassadeur maritime" lors de ses grands déplacements extérieurs. En dehors de ces manifestations et déplacements, la yole navigue toute l'année dans la rade de Villefranche-sur-Mer et propose chaque week-end des sorties à l'aviron ou bien, si la météo le permet, à la voile. L'équipage est formé des membres de l'association, mais aussi de visiteurs qui souhaitent s'initier aux plaisirs de la marine d'antan. Depuis 2001, son équipage de bénévoles la sort de l'eau chaque année afin de procéder à son carénage durant deux mois environ. Mais lors d'une mise à nu de la coque en 2013 et d'un carénage prolongé en 2015, plusieurs débuts de pourriture amplifiés par la présence d'un champignon ont été détectés. Il a fallu entreprendre des travaux de plus grande ampleur. Le montant des travaux de restauration s'est élevé à 15 280 euros. Les finitions ont été assurées par l'équipage et les bénévoles de l'association.

L'association remercie très sincèrement tous les bénévoles, les nombreux donateurs. Christine de May, présidente de l'association, déclare : "La Fondation du patrimoine est heureuse de promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine maritime du département, celui-là même qui fait la richesse de



La yole peut enfin reprendre sa navigation

la mémoire locale. En identifiant les Bateaux d'Intérêt Patrimonial menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs

locaux à la nécessité de leur restauration, elle remplit sa mission de préservation du patrimoine. La mobilisation populaire a permis de récol-

ter plus de 5 800 euros de dons et la Fondation a abondé à hauteur de 3 500 euros le projet afin de couvrir les frais en intégralité".

© Association Une Yole pour Villefranche

Terminal 2, un nouveau parcours passager

A l'instar du nouveau Terminal 1 finalisé en mai 2016, c'est au tour du Terminal 2 de l'aéroport Nice Côte d'Azur d'ouvrir son nouveau cheminement passager, avec, en guise de première étape, une zone de contrôle de sûreté unique, accompagnée d'un nouveau magasin traversant duty-free. 1860 m², soit + 279% de surface pour la nouvelle zone de sûreté unifiée qui offrira aux passagers toujours plus de fluidité et de simplicité dans leur cheminement au sein du Terminal 2. En effet, tous les aménagements s'inscrivent désormais dans une logique d'optimisation du parcours du voyageur. Comme au Terminal 1, les surfaces dites de confort du



Nouveau parcours passager au Terminal 2 de l'aéroport de Nice

Terminal 2 (assises et circulation) ont été significativement augmentées (13 237 m², soit + 88%). Les salons VIP sont déjà plus spacieux (1 415 m² soit +144%) et le Centre d'Affaires relooké du Terminal 2 rouvre ses portes. Enfin, boutiques et restaura-

rants doubleront quasiment leur superficie (3 706 m² soit + 162%) d'ici la fin de l'année 2017. Ainsi, pour accéder aux salles d'embarquement, les voyageurs traverseront désormais une vaste boutique de Duty Free, placée sous le signe du luxe.